

Saison 3

## LA P'TITE FABRIQUE



Des projets par & pour les habitants

### Transition écologique

Un second parc éolien  
à Plélan ?

P.8

### Dossier

Quel bilan après 1 an de mandat  
municipal ?

P.14

### Portrait

Michel BERHAULT : un  
passionné de la chapelle  
des Rosais

P.18



**Confort Moderne / 15 mars – 3 avril**

Une belle exposition à la médiathèque où les travaux des élèves de l'école de la Pierre Pourprée et de l'artiste en résidence Candice Hazouard, ont été mis à l'honneur.



**Cérémonie de commémoration du 8 mai 1945 / 8 mai**

La solennité de cette cérémonie et la minute de silence de recueillement ont rappelé à tous les participants les sacrifices, les horreurs et les dévastations générés par la guerre.



**Portraits d'agricultrices**

**13 avril – 15 mai**

Retour sur cette exposition à la médiathèque. 7 femmes ont offert un autre visage du monde agricole.



**Festival de l'étang / 12 juin**

La 13<sup>e</sup> édition du festival des étangs d'art organisée par l'association qui promeut les artistes et les créations sur l'eau, a mis en avant de magnifiques oeuvres.



**Concert de Pedro Kouyaté / 16 juin**

20 Plélanais ont assisté au concert à la médiathèque, dans le respect des gestes barrières.



MERCI DE NOUS L'AVOIR POSÉE !

**Boîte à idées - Référente : Bénédicte Rolland**

**Serait-il possible d'interdire les « grands chiens » au marché ?**

Monsieur, à ce jour, aucun texte ne nous permet d'interdire l'accès aux chiens sur les marchés de plein air. Toutefois, les propriétaires doivent obligatoirement tenir leur chien en laisse et également ramasser les déjections de leur animal sous peine de verbalisation. Une sensibilisation sera faite auprès des propriétaires de chiens. Si vous constatez toute forme d'incivilité lors du déroulement du marché, les placiers sont présents chaque dimanche, alors n'hésitez pas à les interpeller afin qu'ils puissent remonter l'information à la police municipale.

LE "PLÉLAN MAG"  
EST UNE PUBLICATION  
DE LA MUNICIPALITÉ  
DE PLÉLAN-LE-GRAND

Directrice de publication :  
Murielle Douté-Bouton

Mise en page et rédaction : Marc Leharfel

Corrections : Murielle Douté-Bouton,  
Anne Le Quéré  
Charte graphique © Pollen Studio  
Imprimerie Atimco  
Imprimé sur papier 100% recyclé  
Tirage 2 150 exemplaires

ÉDITO

Murielle Douté-Bouton  
Maire de Plélan-le-Grand



Si le début de cet été est bien morose d'un point de vue météorologique, ce magazine vous apportera, je l'espère quelques rayons de soleil.

Des nouveautés tout d'abord : nouvelles cellules commerciales, nouvelle association, nouvel accueil à la mairie, nouvelle animation à la ferme, nouveau dispositif « Plélanais solidaires »...

La crise sanitaire n'a pas tué les initiatives et la volonté d'avancer de manière positive et optimiste !

Cet été, vous pourrez aussi prendre le temps de réfléchir à un projet à proposer à la 3<sup>ème</sup> édition de la P'tite Fabrique, notre budget participatif. Ce magazine revient sur les éditions précédentes et vous rappelle les modalités de

candidature et de sélection des projets.

Nous revenons aussi sur la 1<sup>ère</sup> année de mandat du Conseil Municipal élu en mars 2020 : une première année atypique, complexe, mais néanmoins productive.

La presse s'en est fait l'écho ces derniers mois : un projet de second parc éolien à Plélan est étudié par des opérateurs privés. Ce magazine nous permet de faire le point sur la démarche adoptée par la municipalité vis-à-vis de ce projet.

Cet été, nous permet aussi de renouer progressivement avec une programmation sportive et culturelle. Deux spectacles programmés par La Loggia, auront

lieu les 29 juillet et 21 août : la municipalité a maintenu ses subventions aux acteurs culturels malgré les annulations de 2020. Profitez-en !

En revanche, l'absence de visibilité sur les modalités de sortie des contraintes sanitaires ne nous a pas permis d'organiser le feu d'artifice et la retraite aux Flambeaux du 14 juillet.

Vous êtes cependant invités à vous joindre à un défilé en fanfare à partir de 11h qui précédera la cérémonie officielle.

Vous souhaitant une bonne lecture et un bel été, je vous donne rendez-vous lors du forum des associations du 5 septembre.

CONSEIL  
MUNICIPAL  
EN DIRECT

Depuis le mois de mars, la mairie de Plélan-le-Grand se modernise en diffusant en direct le Conseil Municipal sur Facebook. La retransmission du Conseil Municipal est disponible en replay sur [www.plelan-le-grand.fr](http://www.plelan-le-grand.fr)

LABEL  
ZÉRO PHYTO



Plélan-le-Grand est lauréate du prix Zéro phyto 2021 décerné par la Région Bretagne. Depuis 3 ans, la commune n'utilise plus de produits phytosanitaires sur les terrains de foot et dans les cimetières. Ce prix récompense le travail important des agents et des bénévoles.

AFFICHETTES  
VILLAGES  
ÉTAPES



VILLAGES ÉTAPES  
FAITES UNE PAUSE D'UN SEUL CARRÉ

Depuis le mois de mai, les commerçants labellisés villages étapes sont équipés d'affichettes pour, en cas de fermeture, rediriger les voyageurs vers les autres commerçants ouverts.

## NOUVEL ACCUEIL À LA MAIRIE

Après 6 semaines de travaux, l'accueil de la mairie se modernise pour améliorer le confort et la confidentialité des usagers.



### Un accueil plus fonctionnel et lumineux

Fruit d'un travail de concertation et d'analyses fonctionnelles, la municipalité a décidé de moderniser et d'améliorer l'espace d'accueil du public de la mairie.

Avec l'aide du cabinet d'architecture 10i2La, la disposition des lieux est repensée et modifiée, le mobilier et les revêtements de surface sont renouvelés.

L'utilisation de matériaux naturels et saines est privilégiée pour apporter le maximum de confort aux utilisateurs notamment sur le plan visuel et acoustique.

Un espace dédié au point accueil numérique

est aménagé et sera prochainement mis à la disposition du public.

Le coût des travaux de l'accueil s'élève à 35 366 € HT.



## LA P'TITE FABRIQUE : BOÎTES À LIVRES

Les boîtes à livres de la P'tite Fabrique saison 2 sont là ! L'une se trouve devant la boulangerie « Maison Guichard » et l'autre dans le jardin de l'osier.

### Un projet solidaire

Lors de la saison 2 de la P'tite Fabrique, le groupe mémoire de l'Inter'Val, animé par Monique Wéber et le comité jeunes, concrétisent cette conception intergénérationnelle.

Malgré la covid-19, Monique et son mari André, accompagnés par des jeunes Plélanais Alwéna, Pauline et Quentin, ont construit ensemble 2 boîtes à livres.

Les Plélanais, grands et petits, sont invités à déposer les livres qu'ils souhaitent partager, les livres qu'ils ne lisent plus dans ces boîtes à livres. Ces mini-bibliothèques de rue permettent à chacun de déposer et d'emprunter des livres gratuitement, proposant ainsi une autre forme d'accès à la culture. C'est aussi un projet solidaire qui favorise le lien social, encourage le partage et développe une démarche éco-citoyenne.

### La P'tite Fabrique c'est....

Pour Monique Weber, la P'tite Fabrique, c'est « une bonne idée, cependant, il faut trouver des projets et mobiliser un grand nombre de Plélanais. J'aimerais voir des projets plus culturels et des activités en lien avec l'événementiel et non forcément liés à du matériel. Un projet qui permettrait aux Plélanais de mieux se comprendre et de mieux-vivre ensemble. » Des idées à partager ? Alors candidatez.. (page 12).

### Le saviez-vous ?



La représentante du groupe atelier mémoire, Monique Weber est native de Plélan-le-Grand. Elle y a grandi, travaillé, construit une famille, ...et s'est toujours investie pour la commune, ses habitants et ses agriculteurs.

Elle a vu l'évolution de la commune, notamment l'expansion de la ville et les modifications dans les champs.

« J'apprécie la simplicité et le contact humain avec les Plélanais. »



### DONS DE LIVRES

#### A la médiathèque

Depuis toujours, la médiathèque remercie pour les dons de livres reçus. Elle garde uniquement les livres en très bon état.

#### Dans les boîtes à livres

Ces mini-bibliothèques peuvent recevoir des livres tout public en moins bon état.

VOUS SOUHAITEZ DEVENIR  
BÉNÉVOLES : PARTICIPEZ AU DISPOSITIF  
« PLÉLANAIS SOLIDAIRES » !

La commune de Plélan-le-Grand, lance le dispositif « Plélanais solidaires » pour aider ponctuellement les plélanais ayant besoin d'un soutien et à participer à la vie locale.

I - Vous avez + de 18 ans et vous souhaitez donner du temps ?



1 - Être à l'écoute

Tisser un lien social

Passer un coup de fil  
Faire une visite selon les règles sanitaires  
Sensibiliser aux messages de prévention



2 - Aider au quotidien

Porter des courses et des médicaments. Exemple : pendant le confinement (solidarité de voisinage).  
Aider aux démarches administratives simples  
Aider dans les déplacements



3 - Participer aux journées des bénévoles

Ponctuellement, les habitants sont invités à participer aux travaux collectifs organisés par la municipalité.

Désherbage du cimetière, peinture des abris-bus et bancs publics, ramassage des déchets dans les jardins publics et travaux divers proposés par les associations pour les bâtiments communaux. Venez avec vos gants, votre matériel et votre bonne humeur.

Comment m'inscrire ?

Je remplis le coupon au dos du magazine et je le dépose en mairie.

OU

Je remplis le premier formulaire d'inscription dans la page « Plélanais solidaires » de [www.plelan-le-grand.fr](http://www.plelan-le-grand.fr)



4 - Aider lors des manifestations communales

Participer à la régulation de la circulation, à la mise en place des barrières...



II - Vous avez besoin d'aide ou vous connaissez des personnes à aider ?

Je contacte la mairie :

Tél : 02 99 06 81 41

E-mail: [accueil@plelan-le-grand.fr](mailto:accueil@plelan-le-grand.fr)

OU

Je remplis le formulaire en ligne

[www.plelan-le-grand.fr/plelanais-solidaires](http://www.plelan-le-grand.fr/plelanais-solidaires)

OU

Je rencontre les membres du CCAS

sur rendez-vous  
Tél. : 02 99 06 81 41  
[CCAS@plelan-le-grand.fr](mailto:CCAS@plelan-le-grand.fr)

TOUS À LA FERME SAISON 1 : UNE RÉUSSITE !

L'équipe municipale souhaite favoriser l'interconnaissance et le rapprochement entre les habitants et le monde agricole. Pour cela, le 25 et le 26 juin, l'événement « Tous à la ferme » a été lancé. Un événement valorisant les professionnels du secteur agricole de Plélan-le-Grand.



Cet événement « test » en partenariat avec la GAP, l'UCAP et la Mairie a donc été organisé au sein d'une exploitation agricole : La ferme de Jacky et d'Alexandre au Breil du Coq. Le vendredi 25 juin, les élèves (CP/CE1/CE2) des établissements scolaires de Plélan-le-Grand ont donc profité d'une visite guidée par Jacky et Alexandre.

Le 26 juin, la ferme a été ouverte à tous. Malgré la pluie, plus de 150 visiteurs ont participé aux visites guidées. Les familles ont découvert, le robot de traite, la mini-ferme et les vaches.

Les bénéfices de cet événement sont reversés à l'UCAP pour soutenir les commerces locaux en cette période de crise. Cette première saison fut un succès, en conséquence, la municipalité souhaite renouveler tous les ans cette opération auprès d'autres exploitations.



LANCEMENT DES ÉTUDES D'AMÉNAGEMENT DU SECTEUR DU LANDRET. INSCRIVEZ-VOUS À DES ATELIERS PARTICIPATIFS !

L'étude « Ca bouge dans le bourg » conduite entre 2017 et 2019 avait posé les premières réflexions d'un projet d'aménagement du secteur du Landret, autour de la Canopée. La collectivité a retenu la candidature du cabinet Sitadin pour conduire les études pré-opérationnelles d'aménagement du secteur.

Les habitant.e.s intéressé.e.s par la conception de ce nouveau quartier sont invités à participer à un groupe de travail qui se réunira plusieurs fois à partir du mois de septembre pour contribuer à la réflexion.

Ce secteur est destiné à accueillir des logements tout en respectant la valeur écologique des zones naturelles qui le bordent. La place de la voiture sera interrogée et les liaisons douces valorisées.



Atelier de travail

Comment m'inscrire ?

J'envoie un email : [amenagement@plelan-le-grand.fr](mailto:amenagement@plelan-le-grand.fr)

OU

J'appelle la mairie au  
02 99 06 81 41

avant le 10 août 2021

## UN SECOND PARC ÉOLIEN À PLÉLAN ?

La commune de Plélan-le-Grand suscite depuis plusieurs mois l'intérêt de plusieurs développeurs éoliens pour implanter un second parc d'éoliennes sur son territoire: le secteur d'intérêt est situé au Sud-Est de la commune et pourrait voir s'implanter 3 à 5 éoliennes.



### La commune est-elle impliquée dans ce projet ?

Il s'agit de projets privés : deux opérateurs ont déjà engagé des négociations foncières avec des propriétaires fonciers en faisant signer des promesses de bail. A ce stade, la collectivité n'est pas partie prenante dans ces projets.

Cependant, l'implication des collectivités locales dans les projets d'énergies renouvelables et les projets éoliens en particulier est une démarche de plus en plus courante. Les élus ont un rôle de médiation, de réflexion et de vigilance vis-à-vis de tous les projets.

De manière générale, les acteurs de l'éolien prônent l'implication des collectivités dans les nouveaux parcs, à des niveaux variables : concertation, prise de participation publique et de citoyenne, conditions de développement et d'exploitation des parcs.

### Comment la collectivité dialogue-t-elle avec les opérateurs ?

Des échanges avaient eu lieu avec certains développeurs en 2019 puis interrompus compte-tenu du calendrier électoral et de la période de crise sanitaire.

Après l'installation du nouveau Conseil Municipal, renouvelé à plus de 50 %, un temps de compréhension et de formation des élus a été nécessaire : il a pris la forme de plusieurs réunions de travail et de rencontres avec des professionnels du secteur.

Puis, des exigences relatives à un éventuel nouveau parc ont été formulées et transmises aux développeurs en novembre 2020, exigences auxquelles les 3 opérateurs ont répondu par écrit.

En février 2021, les élus ont rencontré chacun des 3 opérateurs dans le cadre d'une audition formelle lors de laquelle une clause de confidentialité a été signée.

La commune est accompagnée dans cette démarche par la SEM Energ'iv, outil départemental des collectivités locales émanant du SDE35 et spécialisé dans les énergies renouvelables.

### Quelles exigences de la collectivité ?

- Mesurer l'acceptabilité des habitants pour l'implantation d'un nouveau parc
- Evaluer et minimiser l'impact environnemental du projet et du chantier de construction
- Implication des habitants et de partenaires publics à tous les stades du projet - conception, construction, exploitation - et prise de participation financière éventuelle
- Connaître les avancées de contractualisation du foncier

A ce stade, la collectivité ne s'est pas positionnée en faveur ou en défaveur d'un nouveau projet et souhaite que l'acceptabilité de la population soit testée dans la mesure où un premier parc est déjà implanté. Une démarche de ce type devrait être menée à la fin de l'été par Energ'iv en lien avec un des développeurs.

### Lexique :

**SEM** : Société d'Economie Mixte, à capital majoritairement public

**SDE35** : Syndicat Départemental d'Energie d'Ille-et-Vilaine

# C'EST VOTÉ

21 AVRIL

- Aménagement du territoire : autorisation de signature d'une convention d'adhésion au programme « petites villes de demain »
- Commande publique : avenant n°3 de travaux supplémentaires – marché d'aménagement intérieur de la mairie
- Patrimoine : cession d'un terrain communal situé dans le périmètre de la zone d'activités de la pointe
- Débat annuel sur la formation des élus
- Information sur les décisions prises par le maire dans le cadre des délégations accordées par le conseil municipal
- Information : présentation du rapport d'activités du 2nd semestre 2020 de la Communauté de communes de Brocéliande

19 MAI

- Environnement : enquête publique - autorisation environnementale – projet de restauration des milieux aquatiques du bassin-versant de l'Aff
- Finances : décision modificative n°1 - budget principal
- Finances : indemnité de gardiennage des églises année 2021
- Information – présentation du bilan d'activités du syndicat mixte du pays de Brocéliande – année 2020

16 JUIN

- Urbanisme: Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) - modifications apportées au PLUI arrêté en réponse aux PPA et suite au déroulement de l'enquête publique.
- Scolaire - Participation financière à l'école privée de Montfort sur Meu (Unité localisée pour l'inclusion scolaire)
- Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'association « Étangs d'art ».

Vous trouverez les comptes-rendus du Conseil municipal sur [www.plelan-le-grand.fr](http://www.plelan-le-grand.fr)  
Une version papier est disponible en mairie

## EXTENSION DES TERRASSES



Suite aux annonces gouvernementales et afin de soutenir la reprise d'activité, la municipalité a décidé de ne pas facturer de droits de terrasse aux bars et restaurants pour l'année 2021, comme en 2020. L'extension provisoire des terrasses des commerces sur le domaine public a été effective jusqu'au 9 juin 2021.

## NOUVEAUX COMMERCES

### LIBRAIRIE : LA CLEF DES MONDES

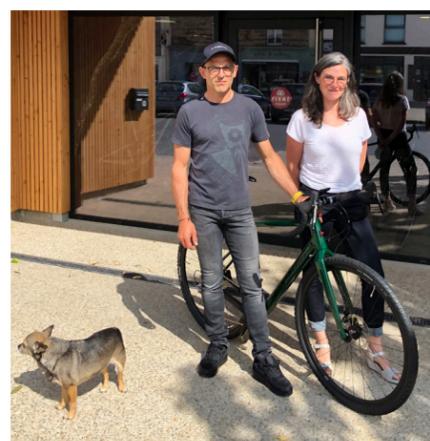
Depuis mi-juin, Annegret Nicolai et Morgane Hervé gèrent le café-librairie place de la République. Elles ont ouvert un lieu de rencontre entre sciences et sociétés ouvert aux débats et à la discussion. Des animations sur l'environnement naturel et social sont organisés et un espace de co-working est ouvert à tous. Découvrez les romans graphiques, les BD et des albums pour la jeunesse en dégustant du café, thé et des collations sucrés. « *Nous sommes impatientes de vous accueillir à la Clef des Mondes* ».

14 Place de la République  
linvinglabclef@gmail.com  
Tél. 09 52 05 82 57  
Facebook : @Clef des Mondes

Horaires d'ouvertures  
Mardi - Mercredi - Samedi : 10h - 19h  
Jeudi - Vendredi : 12h - 19h  
Dimanche : 9h30 - 13h30



### UN NOUVEL ESPACE POUR DZUMAC



Installés à Plélan depuis plus de 8 ans, Stéphanie et Fred, ont déplacé de quelques mètres leur commerce, à l'emplacement d'un ancien restaurant. Après rénovation et extension du bâtiment, c'est dans un cadre très moderne, qui fait la part belle au bois, qu'ils vous accueillent.

Leur boutique spécialisée en vente et en réparation de vélos reçoit une clientèle d'horizons variés : des Rennais, des Plélanais, des promeneurs du dimanche et plus particulièrement des sportifs ayant besoin de vélos de qualité. Tim, leur salarié, sera bientôt rejoint par deux apprentis qui arriveront en septembre et pourront ainsi bénéficier des savoir-faire et de la passion des vélos de Fred et Stéphanie.

Fasciné par les paysages, le couple invite les Plélanais à partir en ballade à vélo : « *Prenez vos vélos, car cette région est remplie de très beaux chemins praticables à vélos. Pourquoi pas faire de Plélan et de ses alentours une destination vélo ! ?* »

34 Avenue de la Libération, 35380  
Plélan-le-Grand  
Tél. 02 99 61 28 33  
www.dzumac.com

Horaires d'ouvertures  
Jeudi : 14h - 19h  
Mardi - Mercredi - Vendredi : 9h - 12h / 14h - 19h  
Samedi : 9h - 12h / 14h - 18h

Le Plélan Mag offre la possibilité aux commerces et entreprises nouvellement arrivés sur la commune de présenter leur activité au moment de leur installation.  
Le comité de rédaction se réserve la possibilité de ne pas communiquer sur les activités ou entreprises si les conditions d'accueil du public ne sont pas sécurisées ou en cas de non-conformité réglementaire du local. Seuls les professionnels de santé relevant d'une profession réglementée ou exerçant une activité de soin sanctionnée par un diplôme reconnu par l'Etat peuvent faire l'objet d'une information dans le cadre de la publication municipale.

## LA P'TITE Fabrique Saison 3

### Candidatez !



Des projets par  
et pour les habitants

## LE BILAN DE LA 1<sup>ÈRE</sup> ANNÉE DE L'ÉQUIPE MUNICIPALE

UN AN APRÈS L'INSTALLATION DU CONSEIL  
MUNICIPAL, QUEL BILAN POUR LA  
NOUVELLE ÉQUIPE ?



La crise sanitaire a bousculé directement les projets de l'équipe municipale. Il a fallu s'adapter aux différents protocoles ce qui a fortement mobilisé les agents et les élus. Mais malgré les couvre-feu, les confinements et les contraintes sanitaires, le projet politique avance. Tour d'horizon des réalisations de cette première année de mandat.

# LA P'TITE FABRIQUE

## Des projets par & pour les habitants

La commune de Plélan vous propose de participer à son 3<sup>ème</sup> budget participatif. Le principe est simple : la ville consacre une enveloppe budgétaire de 7 000 € pour réaliser en 2022 le ou les projets imaginés et décidés par vous. N'hésitez pas : proposez vos idées et participez au vote !

### LES OBJECTIFS

- Proposez des projets qui contribuent à l'évolution de Plélan.
- Impliquez-vous dans les dépenses d'investissement en vous plaçant en tant qu'acteurs de la décision publique.
- Favorisez une implication collective et citoyenne pour améliorer le cadre de vie.

### QUELS PROJETS ?

Les projets doivent être d'intérêt général et s'inscrire dans les thématiques suivantes : aménagement de l'espace public, nature et environnement, sécurité, solidarité et vivre ensemble, culture, sport et patrimoine, mobilité, économie, tourisme.

RETOUR  
SUR LA  
SAISON 1

1



**Nichoirs :** Des nichoirs à chauves-souris ont été posés dans les jardins de l'Osier et près de l'étang de Trégu afin de proposer à ces espèces protégées des lieux de repos diurnes et estivaux.

2



La 1<sup>ère</sup> Pléla'Run a eu lieu le 3 novembre 2019 à Plélan. Cette course a permis de rassembler près de 250 sportifs de tous niveaux et de tous âges, de générer un moment convivial, et par là même de mettre en lumière le bourg et la campagne de Plélan.. Ce prochain moment convivial et sportif aura lieu le 30 octobre 2021.

### QUI PEUT DÉPOSER UN PROJET ?

Citoyens\*, associations, collectifs, tout le monde peut déposer un projet.

\*+ de 16 ans

### RETIRER SON DOSSIER DE PROJET

Les dossiers de candidature sont disponibles à l'accueil de la mairie ou sur le site internet de la mairie.

### OÙ DÉPOSER MON PROJET ?

Directement en mairie, dans la boîte à lettres citoyenne ou par mail à : [communication@plelan-le-grand.fr](mailto:communication@plelan-le-grand.fr).

### DU DÉPÔT DE PROJET À LEUR RÉALISATION

- Les projets déposés sont analysés par un comité de suivi selon des critères techniques, financiers et juridiques.
- Les projets éligibles seront présentés et soumis au vote des habitants lors d'un moment festif en décembre 2021.
- Le Conseil Municipal officialise le résultat du choix citoyen et vote l'inscription du ou des projets retenus au budget d'investissement.
- Les projets lauréats seront mis en œuvre au cours du premier semestre 2022.

### AU CŒUR DE LA DÉMARCHE



**Aurélien Renouard,**  
Référént :  
La P'tite Fabrique  
conseiller délégué à la  
coordination des  
événements sportifs et  
festifs.

### LE CALENDRIER

**A partir du 12 juillet**  
Retrait du dossier de candidature

**1<sup>er</sup> sept. au 30 oct. 2021** Dépôt des projets

**Mi-novembre 2021** Sélection par un comité de suivi composé d'élue(s) et d'habitant(e)s, des projets éligibles.

**Fin novembre 2021** Publication des projets retenus

**Décembre 2021** Présentation publique et vote par les Plélanaises et Plélanais

**Janvier 2022** Annonce des lauréats

**Février à juin 2022** Démarrage de la réalisation des projets

## //LE BILAN D' ACTIONS DE LA PREMIÈRE ANNÉE DE L'ÉQUIPE MUNICIPALE //

## ▼ S'adapter à la crise sanitaire



L'une des mesures les plus marquantes est l'extension du marché vers l'Est à partir du mois de juillet 2020 : modification des emplacements, distance de 3 m entre les étals, sens de circulation, panneaux de signalétique. Autant d'adaptations qui ont nécessité une grande implication des commerçants et des placiers.

La réorganisation de la restauration scolaire depuis début mars 2021 est la deuxième mesure importante : 2 services pour les élèves de primaire, un service à la salle des fêtes pour les collégiens, qui bénéficient en alternance d'un repas chaud et d'un panier repas au collège. Une grosse réorganisation qui a garanti le respect de la distanciation imposée par le protocole sanitaire national.

Pour soutenir les commerçants, la municipalité les a exonérés de droits terrasses pour l'année 2020. Cette exonération a été reconduite à partir du mois de mai et jusqu'au 9 juin 2021. Ils ont aussi pu agrandir leur terrasse après le confinement du mois de mai.

La médiathèque s'est aussi adaptée en proposant un service « à emporter » et en gérant un dispositif de quarantaine, toujours en vigueur

La gestion des « boues covidées » de la station d'épuration reste un point sensible : une dépense de 80 000 € par an sur le budget d'assainissement reste d'actualité en l'absence d'autorisation d'épandage.

## ▼ Extension de la salle de sport

Les premiers mois de 2021 ont permis l'écriture du programme des travaux, dans la continuité de l'étude de faisabilité réalisée en 2019. Un architecte doit être retenu pendant l'été 2021.



## ▼ Sécurité routière



Les travaux d'aménagement de la rue du Fief, sont terminés. Un plateau surélevé et une écluse avec deux îlots à l'entrée de l'agglomération ralentissent les véhicules pour améliorer la sécurité des piétons. Le trottoir est refait à neuf afin de faciliter l'accès des riverains, des personnes à mobilité réduite et des poussettes vers le parc aux bambous.



## ▼ Des labels à la pelle !



Plélan fait partie des 1 580 communes de France labellisées Petite Ville de Demain par l'Etat : une candidature déposée fin 2020 et validée dans la foulée, qui reconnaît le rôle de centralité de Plélan, et lui ouvrira les portes d'accompagnements spécifiques.

Le label zéro Phyto décerné par la Région Bretagne en avril 2021 reconnaît aussi l'engagement de la commune et des services municipaux dans un entretien respectueux de l'eau, de la biodiversité et de la santé.

Ces deux labels succèdent au label Village étape renouvelé en juin 2020.



## ▼ Un deuxième réseau de chaleur bois ?



Une étude de faisabilité a été réalisée entre juillet et décembre 2020 pour tester l'opportunité de relier plusieurs bâtiments publics dont la Mairie par un réseau de chaleur alimenté par une chaufferie bois. Cette solution permettrait de remplacer l'une des dernières chaudières fioul communales et limiter ainsi l'impact sur le réchauffement climatique. Le conseil municipal s'est prononcé en faveur du projet, conforté par un engagement de 250 000 € de subventions obtenues de la part de l'Europe et de l'Etat. Reste à le mettre en œuvre !

## //LE BILAN D' ACTIONS DE LA PREMIÈRE ANNÉE DE L'ÉQUIPE MUNICIPALE //

## ▼ La tranche 2 de la Canopée sur les rails

Les plans de la Tranche 2 ont été réinterrogés suite à des échanges entre la mairie et les associations utilisatrices : l'ADMR, l'Inter'Val et le SSIAD. Les travaux devraient démarrer avant la fin de l'année 2021.



## ▼ Un accès pour le chantier du centre de secours

Les travaux permettant de viabiliser la parcelle du futur centre de secours ont été engagés fin 2021, rue du marché : financés par la collectivité, ils ont permis aux entreprises missionnées par le département de commencer la construction du bâtiment.



## ▼ Ca bouge dans le bourg



La stratégie de dynamisation du centre ville se poursuit : les élus ont planché en groupes de travail sur le mobilier urbain, la localisation d'abris vélo, le projet de lotissement rue des Ormes en concertation avec la paroisse et le diocèse, la refonte de la signalétique pour le centre ville. Autant de projets qui devraient se concrétiser dans les mois qui viennent.

## ▼ Schéma directeur des eaux usées



L'année 2020 a permis de conduire une étude importante relative aux travaux à programmer sur le réseau des eaux usées et la station d'épuration. Cette étude a permis de prioriser des travaux qui seront financés par l'agence de l'eau afin de limiter l'infiltration « d'eaux parasites » susceptibles de faire « déborder » la station d'épuration en cas de pluies intenses ou de remontées de nappes phréatiques.

## ▼ Un accueil très zen

L'accueil de la mairie a été rénové : plus épuré, plus clair, plus accessible, il améliore considérablement le confort des usagers et des agents d'accueil. Un projet initialement prévu en 2020 et repoussé d'un an en raison du covid !

## ▼ Du mouvement dans les équipes !

Les agents municipaux ont été très mobilisés depuis 1 an, qu'ils en soient remerciés. En 2020 et 2021, plusieurs agents ont quitté la collectivité en raison de départs en retraite ou de nouveaux choix professionnels. Plusieurs recrutements ont donc été organisés pour remplacer ces agents ou renforcer les équipes afin de maintenir la qualité du service public de proximité : une responsable des ressources humaines, un responsable informatique, une responsable périscolaire, une coordinatrice périscolaire, une animatrice médiathèque et politique culturelle ont rejoint la collectivité. Un chef d'équipe voirie et un chef d'équipe espaces verts sont en cours de recrutement.

## LES AIDES POUR LES ASSOCIATIONS

En raison de la crise sanitaire, la région et l'Etat proposent des aides aux associations. Voici un tour non exhaustif des grandes aides disponibles.



### Aides régionales

Mon association bénéficie potentiellement du « **Fond covid-résistance** » qui est un prêt à taux zéro ayant moins de 20 salariés et un CA inférieur à 1,5 M. Le montant du prêt est de 3 500 € à 20 000 € pour les associations marchandes et jusqu'à 30 000 € pour les associations non marchandes.

Mon association bénéficie potentiellement du « **PASS Asso** » quel que soit le secteur d'activité. Le montant de l'aide est fixé selon le principe du 1 € pour 1 €, avec une participation régionale égale à celle de versée par la commune ou l'intercommunalité.

En savoir plus : [www.bretagne.bzh/actions/grands-projets/covid-19/soutien-associations](http://www.bretagne.bzh/actions/grands-projets/covid-19/soutien-associations).

### Aides nationales

Mon association emploie et/ou possède une activité économique et bénéficie potentiellement :

- D'un prêt garanti par l'Etat
- D'un fond de solidarité
- D'aides spécifiques pour la trésorerie et l'emploi
- D'allocation d'activité partielle
- D'aides exceptionnelles
- D'aides au paiement des loyers des factures d'eau, de gaz et d'électricité.

Mon association relève de l'ESS (économie sociale et solidaire), possède 1 à 10 salariés et bénéficie potentiellement :

- UrgencESS  
Une aide ponctuelle de 5 000 euros (de 1 à 3 salariés).  
Une aide ponctuelle de 8 000 euros (de 4 à 10 salariés) afin de préserver les emplois.
- Une plateforme interactive pour identifier toutes les aides : [www.banquedesterritoires.fr/assistant-projet-ess](http://www.banquedesterritoires.fr/assistant-projet-ess)

Mon association bénéficie potentiellement d'une subvention :

- Maintien des postes FONJEP (Fonds de coopération de la jeunesse et de l'éducation populaire)
- Des subventions européennes adaptées à la crise. Le FSE (Fonds de solidarité européenne) s'adapte aux contraintes liées au confinement, allège certaines charges administratives et soutient la trésorerie des porteurs qui rencontrent le plus de difficultés.

En savoir plus : [www.associations.gouv.fr/covid](http://www.associations.gouv.fr/covid)



### RUGBY CLUB PAIMPONT

Votre enfant aura entre 3 et 5 ans à la rentrée prochaine ?  
Vous recherchez une activité adaptée où il pourra développer ses capacités motrices de manière ludique et variée ?  
N'hésitez plus et venez nous rejoindre au sein du club de rugby de Paimpont.

Pour que la section BABY RUGBY voit le jour à la rentrée : nous recherchons des enfants, mais avant tout quelques parents bénévoles (ou grands-parents) prêts à s'investir quelques samedis par mois dans une ambiance conviviale.  
Si vous êtes intéressé, ou pour plus d'informations, contactez Sophie au 06 81 45 89 16.

## NOUVELLE ASSOCIATION LA BOUILLOTTE

En janvier 2021, apparaît la nouvelle association de quartier « la bouillotte » qui a organisé son 1<sup>er</sup> vide grenier à Plélan-le-Grand, le 5 juin 2021.



### L'entraide et la convivialité entre voisins.

9 co-administrateurs et 24 familles sont membres de l'association « la Bouillotte », soit plus de 40 % du quartier de la Bouillotte, avec l'envie de créer du lien, de la convivialité et de l'entraide entre les habitants du quartier.

### Une idée apparue en 2018

Lors de la première fête des voisins en 2018, l'envie de créer une association est née. En 2020, l'association « passe à l'action » et entreprend les démarches pour la créer et organiser sa première manifestation.

### Un vide-grenier le 5 juin 2021

Plus de 120 exposants et près de 1 000 visiteurs ont profité de ce vide-grenier organisé avec 28 bénévoles motivés. Les commerces locaux ont pu vendre leurs produits : buvette et restauration. Le vide-grenier a attiré du monde mais grâce aux mesures strictes de prévention sanitaire, l'événement fut un succès pour le plaisir de tous. Un autre projet est déjà en tête et en préparation : « l'organisation d'autres beaux événements à venir ».



### Contact :

- Facebook : Asso LaBouillotte Plélan-LeGrand
- Instagram : asso\_la\_bouillotte
- @ : assolabouillotte@gmx.fr



### FC PLÉLAN-MAXENT FCPM

Tu aimes le foot, tu veux t'investir dans une association ? Le FCPM est à la recherche d'éducateurs/éducatrices, dirigeants/dirigeantes et également joueurs/ joueuses dès l'âge de 6 ans. Formations éducateurs/éducatrices prises en charge par le club.

14 JUILLET

En raison de l'annonce tardive des levées progressives des restrictions sanitaires, le traditionnel bal populaire de la fête nationale et le lancement des feux d'artifices n'ont pu être organisés.

Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à contacter : Anne Cécile Le Maire Secrétaire du FCPM au 07 68 78 67 55 ou par mail [annec.lemaire14@gmail.com](mailto:annec.lemaire14@gmail.com).

# MICHEL BERHAULT : UN PASSIONNÉ DE LA CHAPELLE DES ROSAIS

Le mercredi 27 mai, nous avons rencontré un amoureux de la chapelle des Rosais : Michel Berhault.



## Couvreur de génération en génération

Michel Berhault, un natif de Plélan-le-Grand, est né au châtaigner en décembre 1939. Issu de l'école privée, il est devenu couvreur comme son père.

Dès 1953, il refait le clocher et la toiture de la chapelle des Rosais. Il a contribué à l'évolution de cette chapelle remplie de souvenirs, d'anecdotes sympathiques et divertissantes.

## Conteur dans l'âme

« Il y avait 12 tableaux retraçant le chemin de croix au sein de la chapelle. Je me trouvais là, près de mes camarades d'enfants de cœur en suivant la messe. Lorsque le prêtre avait oublié le vin pour la messe, une personne allait chercher la boisson à vélo. Une grille séparait autrefois le prêtre et les participants à la cérémonie. Une partie de la grille se trouve maintenant à la fontaine afin de mieux protéger les passants. »

## Fin connaisseur

Il continue à raconter avec émotion et humour les éléments historiques de la chapelle des Rosais notamment de la croix en extérieur posée dans la cour. Autrefois, il y avait une croix en bois sur un terrain privé devenu communal mais qui fut terrassée par une tempête. Des années ont passées, puis les propriétaires de la croix en bois ont refait une croix neutre, déposée à l'intérieur de la chapelle. Ensuite, une croix en pierre de Maxent a été placée sur une dalle. « Son emplacement a fait débat au sein de la paroisse et auprès des riverains. De plus, la dalle n'était pas en pierre, pour une tonne de charge, il fallait la mettre à 25 cm de profondeur. »



## Bénévole pour l'entretien de la chapelle des Rosais

Depuis plus de 3 ans, passionné par le bricolage, il est bénévole pour la préservation de cette chapelle. Il a remplacé les joints, ajouté du gravier au cimetière et refait les murs pour éviter les ronces d'entrer.

« J'ai été surpris de voir des ronces de plus d'1 mètre enracinées dans les murs ».



Grâce aux services techniques, la cour de la chapelle est entretenue sans phytosanitaires au moins deux fois par an pour l'arrivée des voyageurs, dont une fois pour la messe de la Sainte Anne patronne des bretons qui a lieu tous les ans.

## Attentif à la préservation des mémoires

Les tombes du cimetière datent de plus de 100 ans. Le temps efface peu à peu les inscriptions écrites, cependant, le passionné Michel Berhault a noté les textes sur un papier. « L'histoire est préservée. »



## CONSEIL MUNICIPAL

Vous trouverez les comptes-rendus du Conseil municipal sur [www.plelan-le-grand.fr](http://www.plelan-le-grand.fr)

## VOTRE MAIRIE

37, avenue de la Libération  
35380 Plélan-le-Grand  
Tél. 02 99 06 81 41  
Fax 02 99 06 97 96

[accueil@plelan-le-grand.fr](mailto:accueil@plelan-le-grand.fr)  
[www.plelan-le-grand.fr](http://www.plelan-le-grand.fr)

## Horaires

Lundi au mer. > 9h/12h - 14h/17h  
Jeudi > 14h/17h  
Vendredi > 9h/12h - 14h/16h30  
Le premier et le troisième samedi du mois : 9h à 11h30.  
Fermeture le samedi au mois d'août

## Permanences en mairie

Pour un rendez-vous avec le député, le conseiller départemental, l'architecte conseil, l'ADIL ou le conciliateur de justice, s'adresser directement à l'accueil de la mairie au 02 99 06 81 41.

## Rencontrer la maire

Vous souhaitez rencontrer Murielle Douté-Bouton ou l'un de ses adjoints. Ils vous reçoivent sur rendez-vous au 02 99 06 81 41.

## LA MÉDIATHÈQUE

18, rue Nationale  
35380 Plélan-le-Grand  
Tél. 02 99 61 80 03  
[mediatheque@plelan-le-grand.fr](mailto:mediatheque@plelan-le-grand.fr)  
[www.mediatheque-julien-gracq.fr](http://www.mediatheque-julien-gracq.fr)

## Horaires bibliothèque (hors couvre-feu)

Mardi : 16h00-19h00  
Mercredi : 10h00-12h00 et 14h00-18h00  
Vendredi : 16h00-19h00  
Samedi : 10h00-12h00 et 14h00-17h30

## Horaires cyber-base

Mardi : 16h00-18h00  
Mercredi : 14h00-18h00  
Jeudi : 14h00-17h00  
Vendredi : 16h00-18h00  
Samedi : 10h00-12h00 et 14h00-17h00

## LA DÉCHETTERIE

Z.A. La Pointe rue des Artisans  
35380 Plélan-le-Grand  
Tél. 02 99 61 87 27

## Horaires

Lundi & jeudi > 8h30/12h - 13h30/18h  
Samedi > 8h30/12h30 - 13h30/17h30

## ÉTAT-CIVIL

## Naissances

Lyanna Farcy Bara  
Tenessy Clochefer Hochard

Emy Vilboux  
Tyljo Le Bonzec

## Mariages

M. PAYET Harold & Mme PASQUER Anaël  
M. GORETTE Nicolas & Mme MAINGARD Julie  
M. LE PESQ Gaël & Mme LAVEDAN-FORMENT Sophie  
M. FRANCOIS Morgan & Mme HUZ Sabrina  
M. BEGON Benjamin & Mme ELARICH Naima

## Décès

Jean-Marc BOUCEY  
Paulette ANNEIX  
Léon CHOTARD  
Simone GEORGES  
Henriette BLONDELA  
Marie EVEILLARD  
Daniel NICOLAS  
Francis GUILLOTEL  
Quentin FERISE  
Simone MORIN  
Solange GRUCHALA  
Pierre GUIOTON  
Henri DAVID  
Annick LE CORFF  
Patrick GENTY  
Maurice LEBORGNE  
Robert SOULAIN  
Henri HERVOIR  
Bernard JEANSELME  
Jeannine GICQUEL  
Josette LAURENCON  
Raymond MEREL  
Madeleine CHOUAN

## VIE LOCALE

# PRÉSERVER LA BIODIVERSITÉ : LUTTER CONTRE LA RENOUÉE DU JAPON

## Une plante invasive à Plélan-le-Grand

La renouée du Japon s'est progressivement installée dans toute l'Europe et on la retrouve malheureusement aussi à Plélan-le-Grand. Présente notamment dans le bourg, cette plante invasive menace la biodiversité. Elle empêche la régénération des autres végétaux en surface et a aussi un effet néfaste sur la faune en réduisant la nourriture de certaines espèces animales. Appréciant particulièrement les zones humides, elle menace même la qualité des espaces aquatiques par la non-régénération des autres plantes. Dans le bourg, on la trouve entre autres dans le secteur de la rue du Fief ainsi que le long du ruisseau traversant la rue des Forges jusqu'au lavoir de Béniguet. Elle est également présente dans le secteur du Landret et en haut des lagunes, ce qui peut compromettre les aménagements naturels prévus sur ce site. Les services techniques de la mairie et les propriétaires ou occupants de certaines propriétés combattent la propagation de cette plante très invasive mais il faut poursuivre la lutte pour ne pas la laisser proliférer dans des recoins moins entretenus.

## Comment lutter contre sa prolifération ?

Les racines de cette plante peuvent s'étendre sur plusieurs mètres et s'enterrer profondément, rendant l'arrachage difficile. Il est préconisé de la couper sans cesse à ras du sol afin d'épuiser ses racines et rhizomes. L'implication de l'ensemble des Plélanais à cette campagne, sans l'utilisation des produits phytosanitaires, sera un grand pas pour la préservation de la biodiversité de notre commune.

Faites une recherche rapide sur internet et vous constaterez les vastes zones déjà conquises par cette plante dans la région et la stricte nécessité de l'implication de tous pour la contenir !





**Annulée**  
**La Fête du fer 2021 n'aura pas lieu**  
 « Le protocole du 18 février relatif à l'organisation des festivals assis, impose une jauge de 5000 festivaliers, sans bars ni restauration, n'est pas viable car nous souhaitons rester un festival à l'accès libre et gratuit. »  
[Hispamebro](#)

**12 juin au 30 octobre**  
**Étangs d'Art**  
 Accès libre : Étang de Trégu.  
[Association.etangsdart](#)

**29 juillet à 20h30**  
**Rouge Nord Cirque Pardi !**  
 Fresque cinématographique :  
 Parking Rue de Montfort  
[La Loggia](#)

**21 août à 18h30**  
**Muraie : Cie Dédale de Clown**  
 Extérieur de la Salle Omnisport à Plélan-le-Grand.  
 A partir de 8 ans / 55 minutes.  
[La Loggia](#)

**5 septembre (de 9h à 12h30)**  
**Forum des associations**  
 Rendez-vous le 5 septembre de 9h à 12h30 au complexe sportif de Plélan-le-Grand pour découvrir l'ensemble des associations qui proposent des activités sur la commune.  
 Culture, sport, art, etc. Venez faire votre sélection de rentrée !  
[Complexe sportif](#)

**12 septembre (de 9h à 18h)**  
**Vide grenier autour de l'église du Thélin**  
 Ouverture aux exposants à partir de 7h, le placement sera réalisé par les responsables de l'association (limité à 100 exposants). En savoir plus :  
[www.assothe landaise.over-blog.com](http://www.assothe landaise.over-blog.com)  
 ou par mail : [assothe landaise@gmail.com](mailto:assothe landaise@gmail.com)  
[Association thélandaise](#)

**17 – 18 – 19 Septembre**  
**Festival les Chardons Ardents (Vélodrome)**  
 Festival de spectacles au Vélodrome de Plélan-le-Grand.  
 Tél : 07.82.50.94.07  
[www.heidiabiengrandi.fr](http://www.heidiabiengrandi.fr)  
[Heidi a Bien Grandi](#)

**18 septembre**  
**Challenge Emmanuel Frin**  
 A partir de 13 heures, poursuite individuelle 500m et Km au Vélodrome.  
**Inter-clubs du vélodrome de Brocéliande**

**30 octobre**  
**Pléla 'Run (course de running)**  
 Un moment convivial et sportif  
[Bourg](#)

**Jeudis après-midi**  
**Trésor public**  
 Accueil sur rendez-vous au 02 99 09 85 30 ou sur [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr) dans la rubrique contact.  
[Communauté de communes de Brocéliande](#)

**Permanences le 2<sup>ème</sup> mercredi de chaque mois.**  
**CIRFA de Rennes : Armée**  
 Offres de recrutement de l'Armée de Terre.  
[Médiathèque](#)

**PISCINE MUNICIPALE**  
 OUVERTURE EN PÉRIODE ESTIVALE 2021

**Horaires d'ouverture**

<b>Lundi</b> : Fermée
<b>Mardi &amp; Jeudi</b> : 14h00- 16h00 / 16h30 -18h30
<b>Mercredi &amp; Vendredi</b> : 10h30-12h00 / 14h00-16h00 / 16h30 - 18h30
<b>Samedi &amp; Dimanche</b> : 10h00-12h00 / 14h00-16h00 / 16h30 - 18h30
* 1/2 bassin réservé aux nageurs



JE VEUX REJOINDRE LE DISPOSITIF « PLÉLANAIS SOLIDAIRES » !

A déposer en mairie ou dans la boîte à lettres citoyenne

PRÉNOM :  NOM :

MON TÉLÉPHONE :  MON E-MAIL :

JE VEUX :

ÊTRE À L'ÉCOUTE     AIDER AU QUOTIDIEN

PARTICIPER AUX JOURNÉES DES BÉNÉVOLES

AIDER LORS DES MANIFESTATIONS COMMUNALES